

Ecoles

jeudi, 02 juillet , 2015

<http://ville-nangis.fr/vivre-a-nangis/enfance-et-jeunesse/les-ecoles/>

Guichet du service éducation - Tel. : 01 64 60 48 18 / Fax : 01 60 67 53 17

Service éducation – Tel. : 01 64 60 52 67

Pour toutes vos questions relatives à la scolarisation de vos enfants de la maternelle à l'école élémentaire, vous pouvez contacter le service éducation. Quand et comment puis-je inscrire mon enfant à l'école ? La ville de Nangis répond à toutes vos questions pratiques concernant vos enfants via le guichet du service éducation, parking de l'église.

Les écoles maternelles

- École du château / mail Britaud - Tel. : 01 64 60 52 21
- École Noas / rue Noas Daumesnil - Tel. : 01 64 60 52 23
- École des Rossignots / mail Couperin - Tel. : 01 64 60 52 25
- École des Roches / 1-3 rue Marie-Claude Vaillant-Couturier - Tel. : 01 64 00 35 85

Les écoles élémentaires

- École du château / mail Britaud - Tel. : 01 64 60 52 22
- École Noas / rue Noas Daumesnil - Tel. : 01 64 60 52 24
- École des Rossignots / mail Couperin - Tel. : 01 64 60 52 26
- École des Roches / 1-3 rue Marie-Claude Vaillant-Couturier - Tel. : 01 64 00 35 85

Le service éducation propose également, en lien avec les autres services municipaux, des activités de découverte aux enfants scolarisés à Nangis :

- Chaque année, la municipalité organise et aide au financement de séjours (séjours hiver et été et classes découvertes). Ils sont l'occasion pour les jeunes Nangis siens de découvrir un autre milieu, un autre mode de vie et de pratiquer une activité sportive nouvelle pour beaucoup d'entre eux. C'est enrichissant et cela leur permet d'avoir un regard différent sur le monde.
- Les activités proposées par le service culturel aux enfants des écoles sont nombreuses. Durant l'année, tous les enfants des écoles de Nangis assistent à un spectacle vivant, à des projections de films ; s'y ajoutent également des manifestations ponctuelles.
- Tout au long de l'année, les enfants des écoles de Nangis utilisent les nombreuses installations sportives de la ville : gymnase, halle de sport, stade, salles spécialisées ou encore le centre aquatique. Depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2, les enfants bénéficient d'une solide initiation à la natation et d'une sensibilisation au milieu aquatique.